



REUNION D'INFORMATION TOUS MODES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

Mairie du 19^{ème} arrondissement
Place Roger Madec

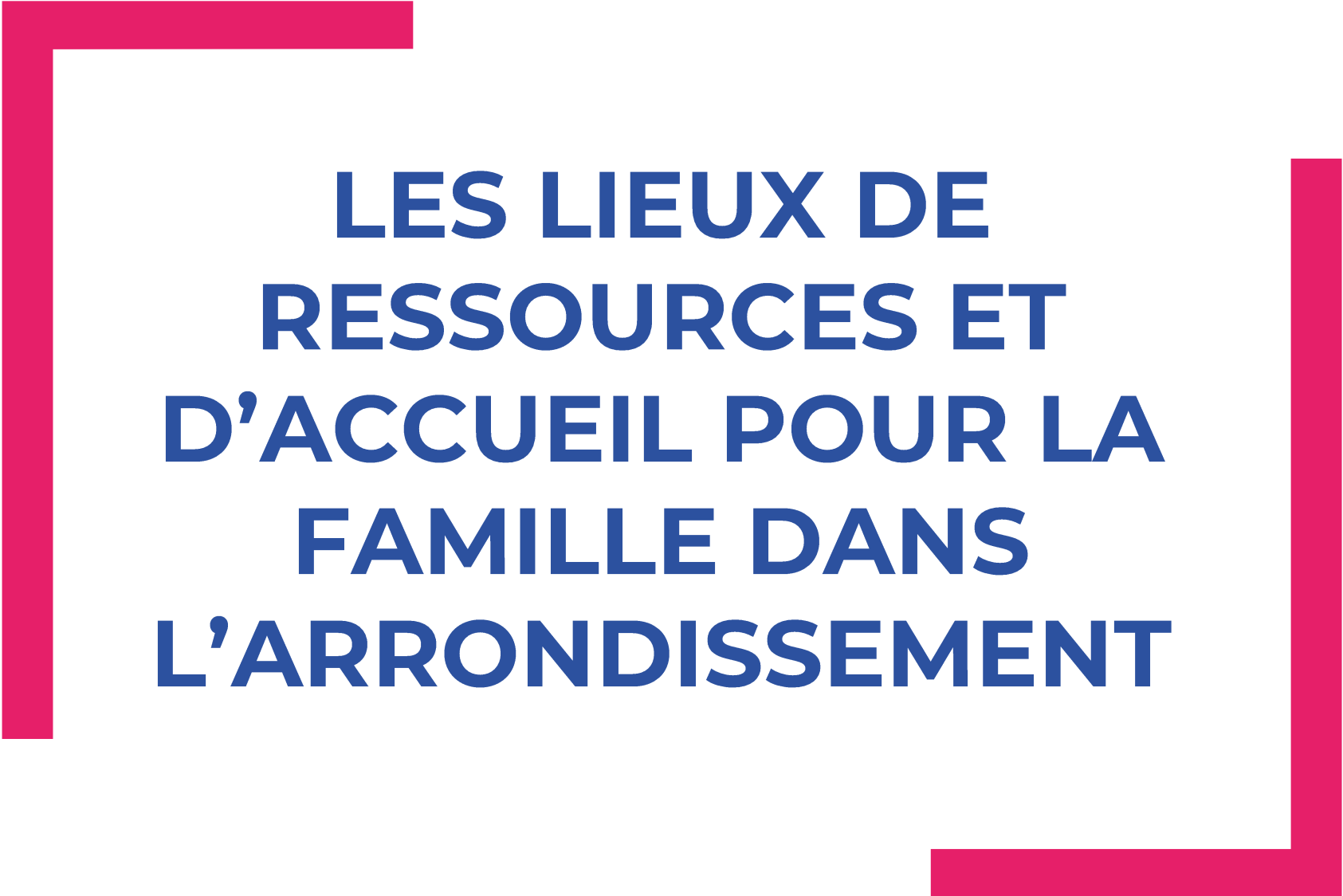
Avril 2026

SOMMAIRE DE LA RÉUNION

1. LES LIEUX DE RESSOURCES PETITE
ENFANCE DANS L'ARRONDISSEMENT

2. PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTS
MODES D'ACCUEIL INDIVIDUEL ET
COLLECTIF

3. TEMPS D'ÉCHANGE ET DE QUESTIONS
AVEC LE PUBLIC



LES LIEUX DE RESSOURCES ET D'ACCUEIL POUR LA FAMILLE DANS L'ARRONDISSEMENT

LES CENTRES DE PROTECTION MATERNELLE INFANTILE

Les centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI) parisiens offrent un **suivi médical préventif gratuit pour les enfants de 0 à 6 ans**, des actions de **dépistage et d'éducation** pour la santé, ainsi que des **activités d'éveil** et de soutien à la parentalité

Les centres de PMI du 19^e

- 6, rue Clavel 01.44.52.57.16
- 11 bis, rue Curial 01.40.36.67.20
- 52, avenue de Flandre 01.44.72.09.35
- 8, rue Henri Verneuil 01.40.38.84.60
- 10, rue de Thionville 01.40.34.26.52
- 13, rue Rébeval 01.42.01.15.28
- 3, rue du Hainaut 01.44.52.81.15
- 7, place Rhin et Danube 01.53.72.83.82

Horaires : 8h30-12h30 /13h30-17h30

Le centre de santé sexuelle: 2, rue Gaston Tessier en face de la sortie du RER Rosa Parks. Prise en charge de la santé sexuelle (contraception, avortement, dépistages des infections sexuellement transmissibles, violences, excision...)

LES PROFESSIONNELS QUI VOUS ACCUEILLENT

Le/la médecin : consultation préventive et de dépistage.

Les infirmier·e·s et auxiliaires de puériculture : conseils sur l'enfant, l'allaitement et l'alimentation.

Les psychologues : accompagnement psychologique

Les psychomotricien·ne·s : développement psychomoteur et langage corporel.

Les sage-femmes ; conseils sur la grossesse, la parentalité, l'allaitement, les suites de couches, la rééducation périnéale, la contraception.

ATELIERS Mars-Avril 2026

Préparation à la Naissance : Cycle de 3 ateliers collectifs : la grossesse, l'accouchement et le post-partum

Animés par deux sages-femmes

Thionville, les mercredis 4, 11, 18 et 25 mars à 14H et mercredis 8, 22 et 29 avril à 14h

Sur rendez-vous par SMS au 06 75 77 84 81 ou 06 35 41 27 75

Groupe futurs parents : Echange entre parents et professionnels sur l'accueil du bébé à la maison

Sur rendez-vous

Hainaut : jeudis 19 mars et 16 avril de 14h à 16h

Consultations (individuelles) en allaitement, *sur rendez-vous*

Rhin et Danube avec une puéricultrice consultante en lactation, les mardis après-midi ou mercredi matin,

Flandre, avec une auxiliaire de puériculture consultante en lactation

Promenades collectives : pour les futurs parents et parents d'enfants de moins d'un an, *sur rendez-vous*

au 06 30 19 10 15 ou 06 08 30 64 28

Mardi 17 mars de 15h à 16h30 au parc des Buttes Chaumont

Jeudi 23 avril de 15h à 16h30 au parc de la Villette

Massage du bébé : par une professionnelle formée, *sur rendez-vous*

Hainaut, H. Ribière, H. Verneuil, Clavel, Curial et Flandre

Portage : ateliers individuels pour apprendre à installer son bébé en « porte-bébé » ou dans une écharpe de portage, *sur rendez-vous*

Hainaut, Rhin et Danube, H. Ribière, H. Verneuil, Thionville et Curial.

Atelier santé environnementale : mieux comprendre l'impact de l'environnement sur la santé de votre bébé, *sur rendez-vous*

Rhin et Danube : un lundi ou vendredi par mois

Découverte de la maison des petits au 104 avec une psychomotricienne, pour les parents et enfants
dès 10 mois, *sur rendez-vous*

H. Verneuil : **jeudi 9 avril de 14h à 16h**

Prévention et gestes de premiers secours :

Clavel : *sur rendez-vous*

Atelier bébé-parents : activités avec des professionnels autour de l'éveil du bébé

Sans rendez-vous

Hainaut : **le mardi de 14h30 à 16h30**

Rhin et Danube : **le jeudi 14h30-16h30**

H. Ribière : **le mardi de 14h30 à 16h30**

Thionville : **le jeudi de 14h à 16h**

H. Verneuil : **le vendredi de 14h30 à 16h**

H. Verneuil : « Eveil du tout petit » avec psychomotricienne, **les lundis 2- 16 mars, 20 avril de 10h à 11h**

Clavel : « Jouons ensemble », de 2 mois à 3 ans, **le mardi de 10h à 11h**

Sur rendez-vous

Clavel : « éveil du tout petit » : enfants de 2 à 9 mois

Clavel : Eveil psychomoteur des enfants de 0 à 6 ans, **les vendredis 27 mars, 10 avril, 24 avril 10h30-à 11h30**

Curial : « Jouons ensemble » (2 mois -6 ans), **4 mars et 1^{er} avril de 14h30 à 16h**

Flandre : atelier parents-enfants petits et grands, **mercredi ou jeudi après-midi**

Atelier lecture : Que lire et comment lire aux tout-petits ?

Sans rendez-vous

Rhin et Danube : **mercredis 18 mars et 15 avril de 14h à 15h**, avec l'association LIRE

Clavel : l'association LIRE intervient 2 fois/ mois les mercredis, *téléphonez pour connaître les dates*

PMI Curial : : l'association LIRE intervient 2 fois/ mois, *téléphonez pour connaître les dates*



Sur rendez-vous

H. Verneuil **mardi 17 mars de 10h à 11h** à la bibliothèque Benjamin Rabier, et **jeudi 16 avril de 10h à 11h** à la PMI



Les professionnels du service de Protection Maternelle et Infantile vous proposent un atelier collectif

PROMENADE DANS LE 19^{ème} ARRONDISSEMENT



Pour Qui ?

Les parents d'enfants de moins d'un an et les futurs parents

Pourquoi ?

- Sortir pour un temps convivial à la découverte du quartier
- Echanger autour de la naissance de votre bébé avec d'autres parents et les professionnels de la petite enfance



Programme du premier semestre 2026



Parc des buttes chaumont

Métro 5 : Laumière
Bus 48, 60, 75 : Armand Carrel - Mario du 19^{ème}



De 15h à 16h30

- Mardi 27 janvier
- Mardi 17 mars
- Mardi 19 Mai



Parc de la Villette, Jardin du Dragon

Métro 7 : Corentin Carlier ou Porte de la Villette
Bus 71 : Cambrai, Bus 60 : Corentin Carlier
Tram T3B : Porte de la Villette



De 15h à 16h30

- Jeudi 19 février
- jeudi 23 Avril
- Jeudi 28 Mai

Atelier gratuit, sur inscription, en laissant un message aux puéricultrices de Secteur :
Victoire Delcroix (06 30 19 10 15) Estelle Demarez (06 08 30 64 28).



Les professionnels du service de Protection Maternelle et Infantile vous proposent un atelier collectif

ATELIER LIVRE

En partenariat avec la bibliothèque Benjamin Rabier

- **Pour qui ?** Parents avec enfants (dès la naissance et jusqu'à 6 ans)
- **Pourquoi ?**
 - Partager un moment d'éveil et de plaisir avec son enfant
 - Echanger avec d'autres parents, des professionnels de la petite enfance et des bibliothèques
 - Découvrir ou mieux connaître des lieux culturels tels que la bibliothèque



PROGRAMME - Septembre 2025 à Juin 2026

Jeudi 25 septembre 2025	10h à 11h	PMI 8 rue Henri Verneuil
Jeudi 9 octobre	10h à 11h	PMI 8 rue Henri Verneuil
Jeudi 13 novembre	10h à 11h	PMI 8 rue Henri Verneuil
Mardi 9 décembre	10h à 11h	Bibliothèque Benjamin Rabier RDV devant la PMI à 9h40
Jeudi 15 janvier 2026	10h à 11h	PMI 8 rue Henri Verneuil
Jeudi 12 février	10h à 11h	PMI 8 rue Henri Verneuil
Mardi 17 mars	10h à 11h	Bibliothèque Benjamin Rabier RDV devant la PMI à 9h40
Jeudi 16 avril	10h à 11h	PMI 8 rue Henri Verneuil
Jeudi 21 mai	10h à 11h	PMI 8 rue Henri Verneuil
Mardi 16 juin	10h à 11h	Bibliothèque Benjamin Rabier RDV à 9h40 devant la PMI

Atelier gratuit, sur inscription auprès de la PMI au 8 rue Henri Verneuil
ou par téléphone au 01 40 38 84 60

- **Lieux d'accueil enfants-parents (LAEP)** - espaces conviviaux et ludiques aménagés pour favoriser l'éveil et le jeu des enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un parent. Rencontres sans rdv, gratuites et confidentielles
- **Fondation de la Croix Saint Simon** (FOCSS): 0/4 ans
- **Le Coquelicot** : 15, place du Maroc - lundi, mardi, jeudi et samedi de 14h30 à 18h30
- **Centquatre Paris** - 0/5 ans
- **La Maison des Petits** au 5, rue Curial – mardi-dimanche de 14h30 à 18h
- **Crescendo** – 0/6 ans
- **Les samedis du 19^{ème}** au Cabanon de la Place des Fêtes (CAPLA) 01 72 63 41 83 –samedis matins 10h30-12h30

LIEUX DE RESSOURCES PARENTALITE



• La Maison des liens familiaux de la Fondation

Olga Spitzer : lieu ressource pour les familles et les professionnel.le.s avec une équipe pluridisciplinaire. Ateliers parents-enfants-ados, des ateliers de médiation, d'accompagnement à la parentalité, un accueil juridique et des espaces de rencontre. Accueil sans RDV - 1 samedi sur 2 (samedis des semaines paires) de 10h30 à 17h30 - 47 rue Archereau - 01 42 00 43 25

• Les samedis en famille par Môme en Famille -

Activités parents-enfants proposées par l'association Môme en famille le samedi de 9h à 10h15 et de 10h30 à 11h45, entrée libre et gratuite dans les crèches 12, Cité Lepage et 171 rue de Crimée. Renseignements: contact@momenfamille.com 07 78 01 85 73

• CPTS Communautés professionnelles territoriales de santé

Ateliers de prévention à destination des jeunes et futurs parents, animés par des kinésithérapeutes : motricité du bébé, premiers secours, mouchage, portage physiologique et post-partum de la maman.

Pris en charge sur inscription obligatoire par mail : atelierprevention.cptsparis19@gmail.com

Maison des Liens Familiaux



Relier, Renouer, Repartir...

01 42 00 43 25



CREScEndo Groupes SOS PARIS 19° CAPLA Kiosque de la place



ATELIERS DE PRÉVENTION :

Pour vous accompagner dans votre vie de jeunes parents
Accessible aux futurs parents et parents de bébés de 0 à 9 mois

Samedi 21 Mars
11h

ATELIER POST-PARTUM

Comment prendre soin de soi et se remettre en mouvement après l'arrivée de bébé ?



ATELIER MOUCHAGE BÉBÉ

Comment nettoyer le nez de votre enfant ?
De la théorie à la pratique

Mercredi
18 Mars
à 14h05

Mardi
10 Mars
à 14h05

ATELIER MOTRICITÉ BÉBÉ

Venez découvrir comment accompagner votre enfant dans son développement moteur



ATELIER PORTAGE

Venez découvrir les différents moyens de porter son bébé de manière physiologique

Samedi 21 Mars
à 9h30

Ateliers pris en charge par la CPTS pour les habitants du 19^{ème}



Animés par des kinésithérapeutes
Léa ROMAN CLAVELLOUX, Marie AFLALO
et Nadia KERNOU
Local de la CPTS du 19^{ème}



Informations et inscriptions
atelierprevention.cptsparis19@gmail.com





LES DIFFERENTS MODES D'ACCUEIL

*Chacun de ces accueils peut être
en gestion municipale ou associative.*



SOMMAIRE DES MODES D'ACCUEIL

Dans le 19^{ème} arrondissement, il existe de nombreuses solutions adaptées à votre situation et à vos attentes.

MODES D'ACCUEIL INDIVIDUEL

- Assistant.e maternel.le employé.e par des particuliers
- Garde à domicile simple ou partagée: auxiliaire parental.e/ garde d'enfants

MODES D'ACCUEIL COLLECTIF

- Crèche familiale (avec assistant.e maternel.le agréé.e)
- Crèche collective
- Crèche parentale
- Crèche en appartement
- Halte-garderie
- Muti-accueil
- Jardin d'enfants pédagogique

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les dépôts de demande de place en crèche municipales se font à partir du **7ème mois de grossesse** :

1. **Effectuer votre demande de place en crèche en ligne** sur la plateforme Paris Familles (via votre Compte Mon Paris)
 2. **Confirmer votre demande lors d'un rendez-vous au guichet** de l'Espace Familles de la Mairie (prendre rdv sur le site internet de la Mairie du 19^e) du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h et le jeudi jusqu'à 19h30
 3. **Finaliser la demande en envoyant l'acte de naissance** par mail à l'Espace Familles (ddct-ma19-familles@paris.fr)
- 3. Actualiser votre demande via** la plateforme Paris Familles ou par mail auprès de l'Espace Familles (ddct-ma19-familles@paris.fr). L'acte de naissance est également à envoyer à l'Espace Familles.

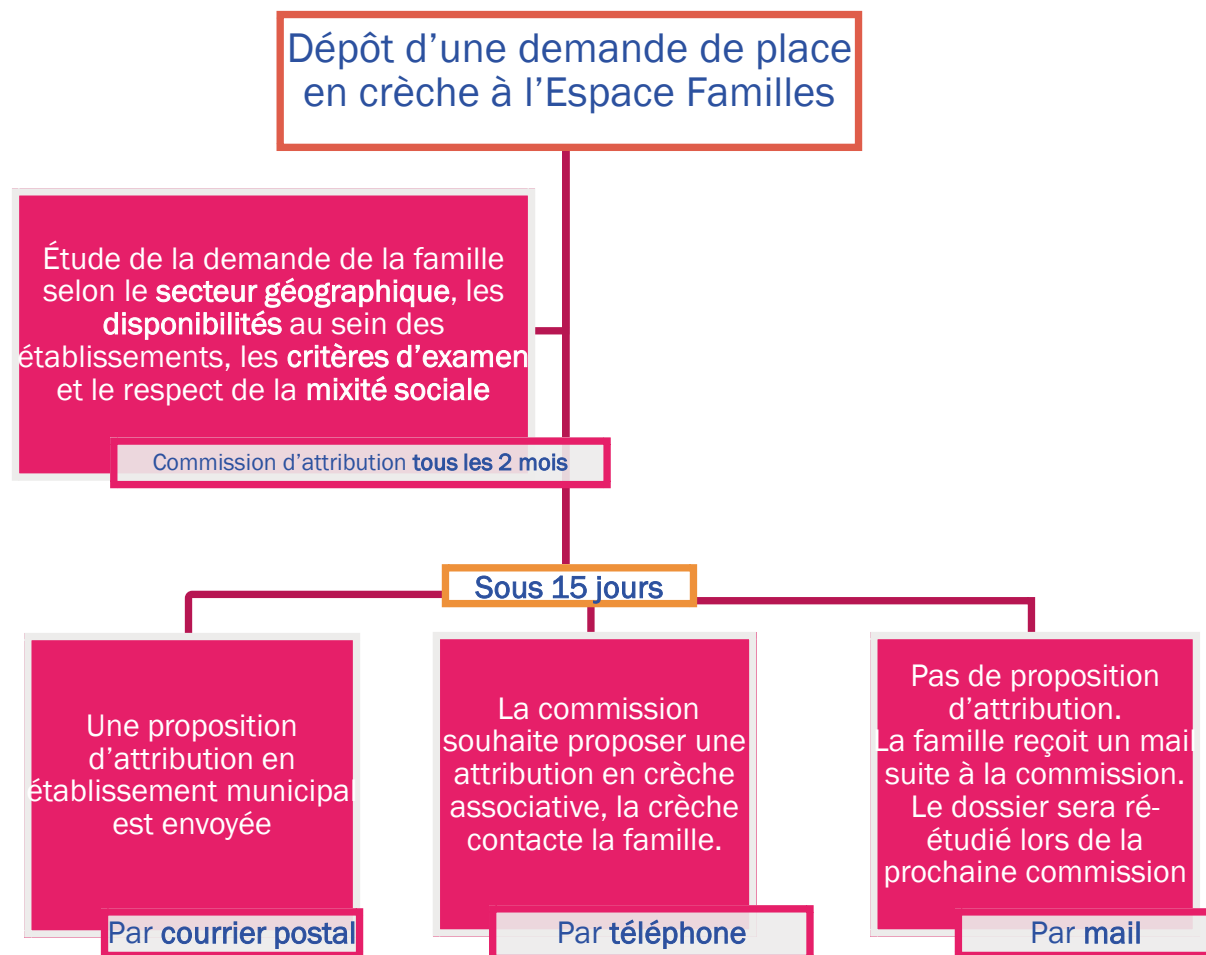
Pour ces établissements, le dépôt se fait directement auprès de la ou du responsable

- *Multi-accueil*
- *Jardin d'enfants pédagogique*
- *Halte-garderie*

Plus d'informations :

www.mairie19.paris.fr/ma-mairie/petite-enfance/modalites-d-inscription-175

COMMISSION D'ATTRIBUTION DES PLACES EN CRECHE



Critères de priorité:

- Foyers où les deux parents travaillent
- Familles monoparentales
- Parents en voie d'insertion
- Enfants en situation de handicap
- Enfants adoptés
- Naissances multiples
- Grossesses précoces
- Signalements de l'enfance en danger
- Couples d'étudiants
- Continuité du mode de garde pour les familles emménageant dans le 19^e arrondissement

Aucun critère ne donne droit automatiquement à une place en crèche.

Vous pouvez consulter l'état de votre demande de place en crèche via le portail Paris Familles

MODES D'ACCUEIL INDIVIDUEL MUNICIPAUX ET ASSOCIATIFS



GARDE A DOMICILE ASSISTANTE PARENTALE

Ce mode d'accueil est régi par le Code du Travail et la Convention Collective Nationale des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile (contrat de droit privé)

Caractéristiques :

- Recrutement par les parents ou par un prestataire
- Garde simple ou partagée
- Combinaison possible avec un autre mode d'accueil
- Au domicile de la famille
- Horaires fixés par la famille
- Tarif : contrat établi entre l'employeur parent ou le prestataire
- Pour en savoir plus :

Monenfant.fr (CAF) ; **Pajemploi** (URSSAF pour les différentes déclarations) ; **Fepem.fr** ; **Particulieremploi.fr** ; **Servicepublic.fr** (information générale sur ce mode d'accueil) ; **cesu.urssaf.fr** ; **servicesalapersonne.gouv.fr** (organismes agréés pour la garde à domicile)

Les Relais Petite enfance :

- organisation et animation de rencontres collectives pour les enfants et leurs auxiliaires ;
- accompagnement et professionnalisation des auxiliaires parentales.

ASSISTANT.E MATERNEL.LE EMPLOYÉ.E PAR UN PARTICULIER

CARACTERISTIQUES	Un contrat est signé entre le particulier employeur et l'assistante maternelle. Désectorisée et agréée pour un accueil de 1 à 4 enfants
ACCOMPAGNEMENT DES PROFESIONNELS	• formés, et agréés par la Ville de Paris • suivis dans leur pratique professionnelle par l'équipe du service d'agrément des assistantes maternelles et familiales (SAMF), à travers des visites à domicile et des ateliers dans les Relais Petite Enfance et ses antennes
POINT DE CONTACT	Renseignements et listes d'assistantes maternelles disponibles, auprès du SAMF au 01 71 28 18 09 ou sur le site monenfant.fr (CAF) Rendez-vous avec une assistante sociale au 29 rue de l'Ourcq , pour avoir des informations sur les spécificités de cet accueil.
AGE ENFANTS	2 mois ½ à 3 ans.
HORAIRES	Garde l'enfant sur des horaires fixés dans le contrat
TYPOLOGIE D'ACCUEIL	A temps plein ou à temps partiel de façon régulière
LIEU DE L'ACCUEIL	Au domicile de l'assistante maternelle
FERMETURE STRUCTURE	Sur la période de congés de l'assistante maternelle déterminée dans le contrat
TARIFS	Rémunération de l'assistante maternelle selon le tarif contractualisé avec le particulier employeur.

MODES D'ACCUEIL COLLECTIF MUNICIPAUX ET ASSOCIATIFS



CARACTERISTIQUES	Contrat signé entre la famille, l'assistant(e)maternel(le) et la crèche familiale. Toutes les démarches administratives sont faites à la crèche familiale.
TYPE DE STRUCTURE	Associative ou municipale
AGE ENFANTS	2 mois ½ à 3 ans
HORAIRES STRUCTURES	7h30-18h30, pour les établissements municipaux, 8h-18h30 ou 19h, pour les établissements associatifs
TYPOLOGIE D'ACCUEIL	Accueil régulier, à temps plein ou temps partiel 6h,7h, 8h, 9h ou 10h par jour,
LIEU DE L'ACCUEIL	Au domicile d'une assistante maternelle et temps collectifs et ateliers d'éveil proposés dans les locaux de la crèche familiale
FERMETURE STRUCTURE	fermées l'été et une semaine en hiver pour les municipales et calendrier différent pour chaque crèche associative
MODALITES INSCRIPTION	<u>Uniquement sur rendez-vous</u> à l'Espace Familles de la Mairie du 19 ^e pour les établissements municipaux (avec une pré-inscription en ligne sur Paris Familles). Directement auprès des structures associatives
TARIFS	Tarif fixé par la CNAF, calculé en fonction des ressources n-2 du foyer. <u>Couches non-fournies par la structures</u>

Les crèches familiales municipales

- 9, rue Alphonse Karr
- 129-131, rue de Belleville
- 1-3, rue de l'Oise
- 3, rue de la Solidarité

Les crèches familiales associatives

- **Estrelia** 15, rue du Maroc 01 40 34 63 35
- **Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon** - 6 bis, rue Clavel - 01 44 52 57 14
- **Crèche Gan Yael** - 25, rue de Thionville - 01 48 03 08 75

CRÈCHE COLLECTIVE

CARACTERISTIQUES	Accueil par une équipe pluridisciplinaire, fonctionnant à partir d'un projet d'établissement s'intégrant dans une politique globale de la petite enfance de la Ville de Paris.
TYPE DE STRUCTURE	Municipale ou associative
AGE ENFANTS	2 mois ½ à 3 ans. Certaines crèches accueillent entre 18 mois et 3 ans.
HORAIRES STRUCTURES	du lundi au vendredi de 8h à 18h30 horaires variables pour les crèches associatives
TPOLOGIE D'ACCUEIL	A temps plein ou à temps partiel de façon régulière ou occasionnelle sur un forfait horaire de 6h,7h, 8h, 9h ou 10h par jour.
LIEU DE L'ACCUEIL	Au sein de la crèche
FERMETURE STRUCTURE	Fermetures des crèches municipales en période d'été et d'hiver: Regroupement/relai: continuité d'accueil pendant ces deux périodes de vacances scolaires 1 à 2 semaines en fin d'année et 3 à 4 semaines durant l'été.
MODALITES INSCRIPTION	<u>Uniquement sur rendez-vous</u> à l'Espace Familles de la Mairie du 19° pour les structures municipales après une <u>pré-demande sur Paris Familles.</u> Directement auprès des structures associatives
TARIFS	Tarif fixé par la CNAF, calculé en fonction des ressources n-2 du foyer

CRÈCHES COLLECTIVES MUNICIPALES

- 17, cours du 7ème Art
- À tire d'ailes
- 4, place Marcel Achard
- 34, rue des Annelets
- 9, rue Archereau
- 129, rue de Belleville
- 327, rue de Belleville
- « Babilou »
- 16 avenue Simon Bolivar
- 118-120, avenue Simon Bolivar
- 37, rue Armand Carrel
- 18, quai de la Charente
- 3-5, rue Eugénie Cotton
- 154, rue de Crimée
- 171, rue de Crimée
- 4-10, rue David d'Angers
- 8-10, rue Henri Ribière
- 45-47, rue Miguel Hidalgo
- 7, allée Arthur Honegger
- 164-168, avenue Jean Jaurès
- 8-10, rue Joseph Kosma
- 22, rue Lauzin
- 12, cité Lepage
- 36 bis, quai de la Loire
- 217, boulevard Macdonald
- 14 bis, avenue Mathurin Moreau
- 23-29, rue de Nantes
- 47 bis, rue de l'Ourcq
- 34, rue Petit
- 5, rue Francis Ponge / Hérold
- 10, rue Préault
- 21, rue de la Prévoyance
- 12, rue Gaston Rebuffat
- 13 bis, rue de Rouen
- 18, rue Labois Rouillon
- 3, rue de la Solidarité
- 28, rue de Tanger / Allée Suzanne Masson
- 7, rue Louise Thuliez
- 1 bis, passage de Verdun
- 5, rue Henri Verneuil / 85 rue Curial

CRÈCHES COLLECTIVES ASSOCIATIVES

La Maison des Bout'chou

- Trois p'tits tours - 6, rue Colette Magny - 01 40 38 99 58
- Sur un air de polka - 5, rue Adolphe Mille - 01 71 39 88 43
- Les P'tits bonheurs - 15, allée des Eiders - 01 40 38 65 61

Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon

- Multi-accueil Clavel - 6 bis, rue Clavel - 01 44 52 57 14
- Hippocampe - 3, rue Blanche Antoinette - 01 40 03 01 27
- Les Petits Gailhard - 32, rue Botzaris - 01 53 72 34 66

Crescendo

- La Maison de Gavroche - 9-21, sente des Dorées - 01 40 40 21 60
- Multi-accueil Bellevue - 2-12, rue de Bellevue - 01 40 18 77 99
- Les Enfants d'abord - 93, rue de Meaux - 01 42 41 92 37

Autres

- Association franco-asiatique pour l'enfance (Afape) - 12, rue Bellot - 01 40 37 29 38
- Avenir - 38-40, rue des Annelets - 01 42 06 65 15
- Crèche « Les Explorateurs », La Croix Rouge - 12-14, rue de Joinville - 01 48 74 39 40
- Espace 19 - 51-53, rue Riquet - 01 53 26 89 00
- Gan Esther - 14, rue de Thionville - 01 42 49 35 36
- Gan Yael - 29 bis, rue de Thionville - 01 48 03 80 78
- Haya Mouchka - 49-51, rue Petit - 01 44 52 72 51
- Histoire d'ours, ABC puériculture - 16, rue Riquet - 01 53 26 03 33
- La Maison Kangourou - 15, rue de l'Ourcq - 01 53 72 81 10
- Le Nid des Tout-Petits, Plaisir d'enfance - 56-60, rue du Pré Saint-Gervais - 01 40 35 01 53
- Nouvelle Etoile - 32, rue de Romainville - 01 42 01 94 00
- Jeunesse Loubavitch - 27 rue Riquet - 01 40 35 06 94

CRÈCHE EN APPARTEMENT

CARACTERISTIQUES	Accueil en petit effectif (8 à 15 enfants), répartis sur plusieurs appartements.
TYPE DE STRUCTURE	Associative
AGE ENFANTS	2 mois ½ à 3 ans.
HORAIRES STRUCTURES	du lundi au vendredi de 8h-19h (pour certaines structures à partir de 7h30 et jusqu'à 21h)
TYOLOGIE D'ACCUEIL	A temps plein ou à temps partiel de façon régulière ou occasionnelle sur un forfait horaire de 6h, 7h, 8h, 9h ou 10h par jour avec un <u>agrément d'accueil plus réduit</u>
LIEU DE L'ACCUEIL	En appartement
FERMETURE STRUCTURE	Calendrier différent en fonction de la structure
MODALITES INSCRIPTION	Direction auprès du ou de la responsable de la structure
TARIFS	Tarif fixé par la CNAF, calculé en fonction des ressources n-2 du foyer

- **Mini Crèches « Caramel » - ABC Puériculture** - 3 et 5 rue Joseph Kosma - 01 43 44 03 88
- **Crèches « Framboise » - Fondation Œuvre de la Croix St-Simon:**
 - 6, rue des Ardennes (16 enfants)
 - 20, rue Carducci (15 enfants)
 - 42, quai de la Marne (13 enfants) - 01 42 06 90 86

CARACTERISTIQUES	Les parents participent à l'accueil des enfants , avec la collaboration de professionnel.le.s qualifiés. Accueil assuré par une associative de parents dont chaque association définit ses propres règles. Les parents participent à la gestion de la crèche en consacrant au moins 4h/semaine
TYPE DE STRUCTURE	Associative
AGE ENFANTS	2 mois ½ à 3 ans variable selon les structures
HORAIRES STRUCTURES	Variables selon la structure.
TPOLOGIE D'ACCUEIL	Temps plein ou temps partiel
LIEU DE L'ACCUEIL	En appartement ou dans un lieu d'accueil
FERMETURE STRUCTURE	Définies par les parents dont peuvent être différentes d'un lieu à l'autre.
MODALITES INSCRIPTION	Directement auprès de la structure
TARIFS	Tarifs en fonction des structures

- **Grenadine et Menthe à l'Eau** - 9, rue du Docteur Potain - 01 48 03 14 02
- **L'Île aux Trésors** - 19, rue des Chauffourniers - 09 64 13 35 00
- **La Maison des Lutins** - 8, allée Darius Milhaud - 01 42 03 46 91
- **Les Petits Loups** - 76, quai de la Loire - 01 42 02 72 65
- **Quel Univers Inventer ?** - 43, rue des Bois - 01 42 49 20 68

CARACTERISTIQUES	Lieu d'accueil aménagé encadré par une équipe de professionnel.le.s pluridisciplinaires
TYPE DE STRUCTURE	Municipale ou associative
AGE ENFANTS	de 3 mois à 3 ans selon l'agrément de l'établissement
HORAIRES STRUCTURES	8h30 à 17h30, pour les structures municipales et variable pour les structures associatives
TPOLOGIE D'ACCUEIL	A temps partiel de façon régulière ou occasionnelle (demi journée 8h30-12h30 puis 13h30-17h30) et 5 demi-journées maximum. Ou en journée complète pour les HG Quai du Lot, Henri Verneuil, boulevard Macdonald, rue Bouret, rue Curial, rue Goix. Pas de sectorisation selon le domicile Certaines HG accueillent à partir de l'acquisition de la marche
LIEU DE L'ACCUEIL	Au sein de la structure
FERMETURE STRUCTURE	Fermetures en période d'été et d'hiver: Regroupement/relai: continuité d'accueil pendant ces deux périodes de vacances scolaires 1 à 2 semaines en fin d'année et 3 à 4 semaines durant l'été.
MODALITES INSCRIPTION	Directement auprès de la ou du responsable
TARIFS	Tarif fixé par la CNAF, calculé en fonction des ressources n-2 du foyer

HALTE-GARDERIE

Les Haltes-garderies municipales

9, quai du Lot - 01 40 38 66 60 - (De 3 mois à 3 ans)
7 bis, rue Bouret - 01 53 72 86 70 - (De 18 mois à 4 ans)
202-204, boulevard Macdonald - 01 53 26 92 25 - (De 4 mois à 3 ans)
10, rue Curial - 01 55 26 97 65 - (De 18 mois à 4 ans)
36 bis, quai de la Loire - 01 53 19 81 70 - (De 18 mois à 3 ans)
5, rue Henri Verneuil - 01 40 34 12 54 - (De 18 mois à 3 ans)

Accueil en demi-journée uniquement :

5, rue Eugénie Cotton - 01 44 52 72 00 - (De 18 mois à 3 ans)
6-8, passage Goix - 01 40 05 55 00 - (De 2 mois et demi à 3 ans)
3, rue du Hainaut - 01 44 52 81 10 - (De 18 mois à 3 ans)
3, rue de la Solidarité - 01 53 72 86 65 - (De 18 mois à 3 ans)

Les Haltes-garderies associatives

Espace 19 Riquet - 51-53, rue Riquet - 01 53 26 89 00
Gan Yael - 25, rue de Thionville - 01 48 03 08 75
Espace 19 Cambrai - 92 bis, rue Curial, Tour H - 01 40 34 05 83
La Môme (Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon) - 48, rue des Bois - 01 44 52 15 70
Ohel Lea Association Ohel Esther - 4-8, rue Henri Murger - 01 42 49 20 09
Espace 19 Ourcq - 15, rue des Ardennes - 01 42 38 00 05

JARDINS D'ENFANTS PÉDAGOGIQUES

CARACTERISTIQUES	Accueille les enfants afin de les accompagner jusqu'à leur rentrée en école élémentaire, tout en suivant un enseignement conforme au programme de l'Education nationale d'où l'importance d'une présence soutenue de l'enfant.
TYPE DE STRUCTURE	Municipale
AGE ENFANTS	2 ans 1/2 à 6 ans
HORAIRES STRUCTURES	de 8h15 à 17h00, sauf le mercredi de 8h15 à 11h30 (accueil que de 15 enfants la matinée du mercredi) avec un relai au centre de loisirs l'après midi .
TPOLOGIE D'ACCUEIL	9h maximum par jour
LIEU DE L'ACCUEIL	Au sein de la structure
FERMETURE STRUCTURE	Attention, ces <u>établissements sont fermés le mercredi après-midi et durant les vacances scolaires</u> mais inscription possible en centre de loisirs durant ces périodes.
MODALITES INSCRIPTION	Directement auprès de la structure puis au guichet de l'Espace Familles <u>sur rendez-vous</u>
TARIFS	Selon le quotient familial (de 2 à 150 € par mois sur 10 mois: pas de déductions en cas d'absence). Cantine non comprise dans ce tarif et fourni par la Caisse des Écoles.

- **24, rue Alphonse Karr** - 01 40 34 87 09
- **9, avenue Ambroise Rendu** - 01 42 06 94 51
- **6, rue de la Solidarité** - 01 42 08 16 27
- **17, rue de l'Orme** - 01 42 01 84 05

	Type de structure	Horaires	Age	Gestion	Inscription & recrutement	Tarif
MODES D'ACCUEIL INDIVIDUEL	Garde à domicile Auxiliaire parental/garde d'enfants	Variable	Variable	Parent employeur	Recrutement auprès des parents ou d'un prestataire	Suivant la convention collective nationale
	Assistante maternelle employée par un particulier	Variable	Variable	Parent employeur	Recrutement direct auprès des parents	
MODES D'ACCUEIL COLLECTIF	Crèche familiale	7h30/18h30	2mois ½ -3ans	Municipale Associative	Espace Familles de la Mairie Auprès de la structure	Selon le quotient familial CAF
	Crèche collective	8h/18h30	2 mois ½ -3 ans	Municipale Associative	Espace Familles de la Mairie Auprès de la structure	
	Crèche en appartement	8h/19h ou 7h30/21h	2 mois ½ - 3 ans	Associative	Auprès de la structure	
	Crèche parentale	Variable	2 mois ½ - 3 ans	Associative	Auprès de la structure	En fonction des structures
	Halte-garderie	8h30/17h30	3 mois 3 ans (mercredi Am)	Municipale Associative	Auprès de la structure	Selon le quotient familial CAF
	Muti-accueil	8h/18h30	2- 3 ans	Municipale Associative	Auprès de la structure	
	Jardin d'enfants pédagogique	8h15/17h	2 ½ - 6 ans	Municipale	Auprès de la structure	

COMMENT SONT FIXÉS LES TARIFS FAMILIAUX ?

Les tarifs sont fixés par la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF). Ils sont calculés en fonction **des ressources déclarées perçues et figurant sur l'avis d'imposition avant abattement et du nombre d'enfants à charge pour l'année N-2**. Une **révision générale annuelle des tarifs** chaque **1^{er} janvier**

Ce tarif proportionnel, encadré pour les plus bas et les plus hauts revenus, par :

- Un **tarif plancher** est calculé sur la base du RSA mensuel d'une personne seule avec un enfant, déduction faite du format logement, soit 801€ mensuels
- Un **tarif plafond** est calculé sur la base d'un revenu fixé par la CNAF à 8 500€ mensuels

Composition familiale	Ressources mensuelles* x taux d'effort	Tarif plafond horaire	Tarif plancher horaire
1 enfant à charge	Vos ressources mensuelles x 0,00619	5,26€	0,50€
2 enfants à charge	Vos ressources mensuelles x 0,00516	4,38€	0,41€
3 enfants à charge	Vos ressources mensuelles x 0,00413	3,51€	0,33€
4-7 enfants à charge	Vos ressources mensuelles x 0,00310	2,63€	0,25€
8 enfants ou + à charge	Vos ressources mensuelles x 0,00206	1,75€	0,17€

**Ressources mensuelles: somme totale des ressources du foyer avant abattement divisé par 12*

COMMENT JUSTIFIER VOS REVENUS ?

- **Vous êtes allocataires de la CAF** → vous devrez fournir votre numéro d'allocataire. Votre tarif sera directement calculé à partir des revenus que vous avez déclaré à la CAF.
- **Vous n'êtes pas allocataires de la CAF** : vous devez fournir l'avis d'imposition de l'année N-2, soit l'avis d'impôt sur le revenu 2024 (sur les revenus de l'année 2023) pour déterminer les tarifs 2025. En cas de non-transmission à chaque début d'année civile, le tarif plafond sera appliqué.

COMMENT EST CALCULÉE VOTRE FACTURE ?

Vous devrez **déterminer le forfait d'accueil adapté** à la fréquentation de l'établissement de votre enfant : 6h, 7h, 8h, 9h ou 10h par jour

Chaque mois le montant prévisionnel de votre facture est calculé ainsi :

$\text{tarif horaire} \times \text{nombre d'heures prévues au forfait} \times \text{nombre de jours ouvrés}$

Un **tarif dégressif** s'applique aux familles en fonction du **nombre d'enfants à charge** ainsi qu'aux familles **d'enfants en situation de handicap** allocataire de l'AEEH (Allocation d'Education de l'Enfant handicapé) même si l'enfant en situation de handicap n'est pas celui accueilli dans l'établissement.

QUESTIONS ET ECHANGES

